economiesuisse

Communiqués de presse jusqu'à 2015 11.02.2015

Le Conseil fédéral ne tient pas suffisamment compte des intérêts globaux de l'économie

Le Conseil fédéral a envoyé aujourd'hui en consultation son plan de mise en oeuvre de l'article constitutionnel introduit à la suite de l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse ». En même temps, il a adopté le mandat pour les négociations avec l'Union européenne. Le gouvernement campe sur ses positions et poursuit sa stratégie d'application rigide annoncée en juin. Pour economiesuisse, il est incompréhensible que la marge de manoeuvre explicitement prévue par le texte constitutionnel prévoyant de tenir compte des intérêts globaux économiques ne soit pas exploitée. L'organisation faîtière de l'économie demande expressément au Conseil fédéral de prendre en considération l'option d'une clause de sauvegarde permanente.